

FICHE D'EXPÉRIENCE

LES UNITÉS MOBILES DE FORMATION : UN OUTIL DE DÉMOCRATISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE AU SÉNÉGAL

PROGRAMME FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET TECHNIQUE ET
EMPLOYABILITÉ

Mars 2025



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	3
RÉSUMÉ	4
OBJECTIFS DE LA FICHE D'EXPÉRIENCE	5
CONTEXTE	6
QU'EST-CE QU'UNE UMF?	7
OBJECTIFS DES UMF	7
COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	8
QUI PEUT BÉNÉFICIER DES UMF?	9
LA DÉMARCHE	10
CRITÈRES DE SÉLECTION DES STRUCTURES D'ANCRAGE	12
ACTEURS ET RESPONSABILITÉS DANS L'ORGANISATION DES UMF	12
RÉSULTATS ET EFFETS	13
ASPECTS INNOVANTS DES UMF	14
FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS	14
CONTRAINTE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	15
LEÇONS APPRISES	16
RECOMMANDATIONS	17

LISTE DES ACRONYMES

3FPT	Fonds de financement de la formation professionnelle
CDFP	Division de la lutte contre les maladies non transmissibles
CFP	Centres de Formation professionnelle
FPT	Formation professionnelle et technique
MFPT	Ministère de la Formation professionnelle et technique
ONG	Organisation non gouvernementale
PFI	Projet de formation insertion
PIC	Programme indicatif de coopération
SDED	Schémas de développement économique départemental orientés insertion
U-IMCEC	Union des institutions mutualistes communautaires d'épargne et de crédit
UMF	Unité mobile de formation

RÉSUMÉ

L'initiative des unités mobiles de formation (UMF) professionnelle au Sénégal, financée par la coopération luxembourgeoise, a permis d'améliorer l'accès à la formation professionnelle pour des publics éloignés du système classique. Grâce à leur flexibilité, ces unités ont contribué au renforcement des compétences dans des secteurs clés au Sénégal comme l'agro-alimentaire, le secteur industriel et les TIC, avec des résultats encourageants en termes d'employabilité.

Toutefois, des défis persistent, notamment sur le plan logistique, la coordination avec les acteurs et le suivi des bénéficiaires. Pour assurer la pérennité du dispositif, il est essentiel de renforcer son ancrage institutionnel, de diversifier les formations et d'améliorer le suivi post-formation. L'expérience montre que les UMF constituent un levier efficace pour la montée en compétences et l'insertion professionnelle au Sénégal et dans les pays ayant encore des défis de maillage territorial en formation technique et professionnelle.



OBJECTIFS DE LA FICHE D'EXPÉRIENCE

L'objectif de cette fiche d'expérience est de partager les bonnes pratiques, démarches et leçons apprises dans le cadre du programme Formation professionnelle et technique du 4^e Programme indicatif de coopération (PIC IV) entre la République du Sénégal et le Grand-Duché de Luxembourg mis en œuvre entre 2019 et 2024. Plus particulièrement, parmi les innovations majeures qui ont fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre de l'exercice de capitalisation, la présente fiche se focalise sur l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle via la mise en place d'UMF.

En guise d'introduction, il convient de préciser que des UMF au Sénégal ont été mises en place pour la première fois par le projet Accès équitable à la formation professionnelle (ACEFOP), financé par l'Union européenne et exécuté par LuxDev de 2018 à 2021 pour améliorer l'accès à la formation professionnelle dans les zones les plus reculées au niveau des régions du sud et de l'est du Sénégal. Cette approche a été adoptée par le programme Formation professionnelle et technique et employabilité avec une conséquente expansion dans les régions centre et nord du pays. La fiche de partage d'expérience est spécifique à la démarche conduite par ce programme qui a bénéficié des acquis du projet ACEFOP.

Le choix des UMF comme objet de capitalisation est en ligne avec le fil conducteur du programme Formation professionnelle et technique et employabilité. En effet, le programme a privilégié la conduite du changement, en utilisant une approche systémique et en apportant un appui à l'ensemble des parties prenantes du système et du territoire. Les UMF constituent donc un des moyens mis en œuvre par le programme pour contribuer à augmenter l'accès à la formation professionnelle, alors que le maillage des établissements de formation technique et professionnelle n'est pas encore optimal dans le pays.



CONTEXTE

L'État du Sénégal a réaffirmé son engagement de faire de l'éducation et de la formation un secteur prioritaire, en mettant particulièrement l'accent sur la professionnalisation des filières de formation et les possibilités d'accès équitable à tous les jeunes, tenant compte des disparités sociales, territoriales et de genre.

Malgré cet engagement fort de la part de l'État du Sénégal, de grands défis doivent encore être relevés pour un accès équitable à la formation professionnelle. Ils concernent :

- des difficultés d'accès à la formation professionnelle et technique (FPT) pour les personnes pénalisées par leur éloignement et/ou l'enclavement de leur lieu de vie ;
- la prise en compte insuffisante des populations défavorisées et des acteurs du secteur informel autour de la FPT ;
- l'insuffisance de la capacité d'accueil des centres de formation professionnelle (CFP) ;
- la vétusté des locaux et l'obsolescence des équipements.

C'est dans ce contexte, et afin d'atteindre son objectif final attendu d'amélioration de l'insertion des jeunes, que le programme Formation professionnelle et technique et employabilité de la Coopération Sénégal-Luxembourg a déployé ses activités à travers trois axes d'intervention ciblant les changements intermédiaires nécessaires :

- l'amélioration de l'accès et de la qualité des formations ;
- l'appui aux dispositifs d'insertion ; et
- l'amélioration de la gouvernance du secteur.

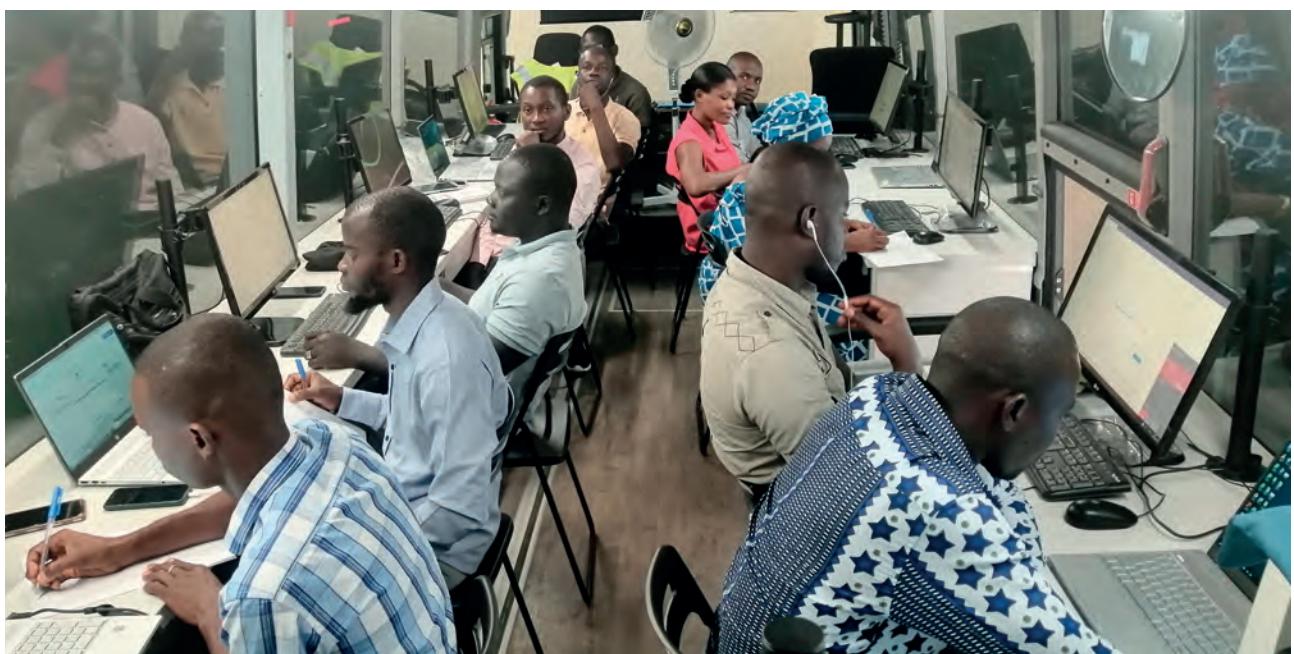
C'est pour contribuer à l'atteinte du premier changement que les UMF ont été conçues et déployées au Sénégal afin de faciliter ou développer l'accès à la FPT dans des zones du territoire national enclavées ou ne disposant pas de dispositif local de formation. Les UMF visent principalement des populations enclavées ou discriminées par leur éloignement. Leur gestion est du ressort des centres de formation (organisation, fonctionnement et entretien). En outre, ce sont les centres de formation qui doivent mettre en place des sessions pédagogiques adaptées aux contraintes de durée et de mobilité. Ces formations doivent être en adéquation avec les besoins économiques locaux (notamment les planifications départementales) et complémentaires avec des partenariats éventuels avec d'autres CFP de la région/zone.



QU'EST-CE QU'UNE UMF?

Une UMF est une unité mobile de formation. C'est une cabine-atelier aménagée et dûment équipée pour dispenser des formations dans différentes spécialités de façon itinérante. Elle comprend un moyen de locomotion (un bus ou une fourgonnette), incluant un espace de travail pratique et transportant le matériel didactique et des équipements. L'espace de travail est modulaire, et peut donc être aménagé en fonction des formations à donner. Ainsi, une UMF peut prendre en charge l'ensemble des formations correspondant à son profil et dispensées dans les CFP de sa zone d'intervention (département, académie, etc.). Dans le cadre du programme Formation professionnelle et technique et employabilité, trois modèles d'UMF ont été promus dans des filières particulièrement porteuses d'emploi et innovantes :

- les UMF agroalimentaires ;
- les UMF industrielles ; et
- les UMF technologies de l'information et de la communication (TIC).



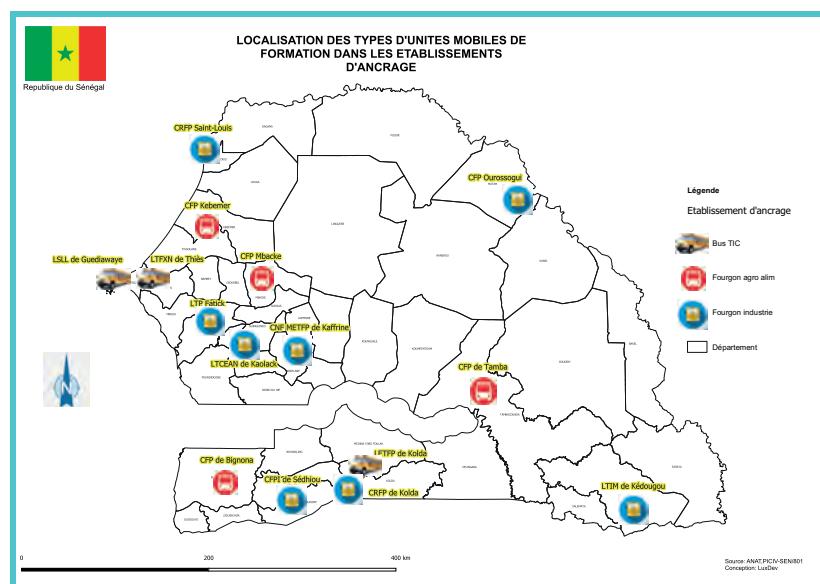
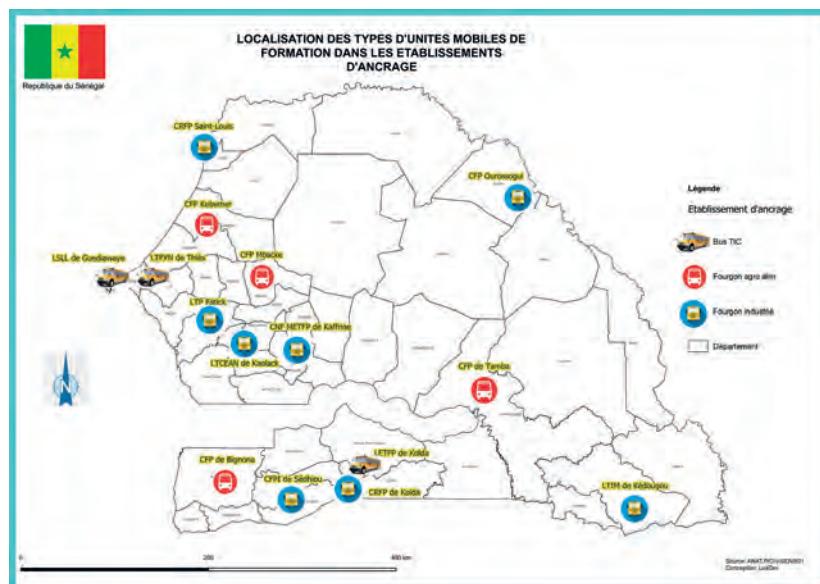
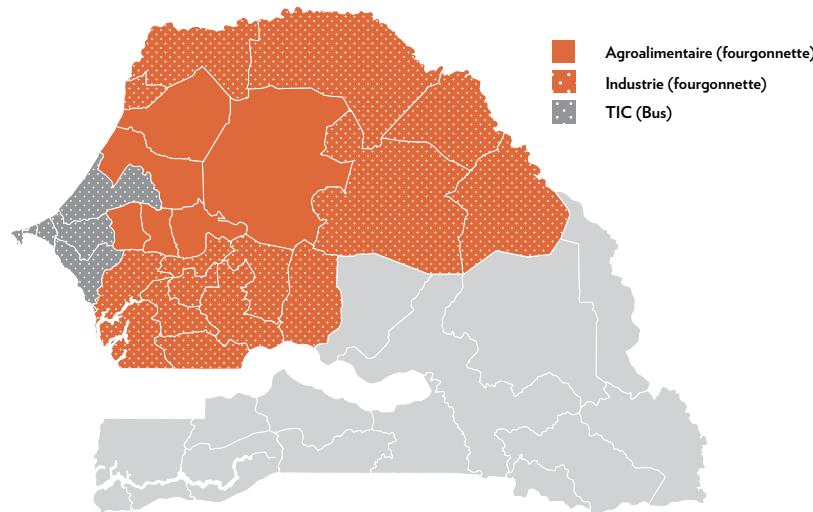
OBJECTIFS DES UMF

Garantir un accès équitable à la formation professionnelle aux populations vivant dans des zones éloignées et/ou enclavées où l'offre de formation n'est pas disponible.

Dispenser une formation courte et qualifiante, de qualité, équitable, accessible à tous et répondant aux besoins de l'économie.

Dispenser une formation qualifiante de courte durée aux jeunes, aux organisations communautaires de base et aux professionnels dans les secteurs des TIC, de l'industrie et de la transformation agroalimentaire.

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



QUI PEUT BÉNÉFICIER DES UMF?

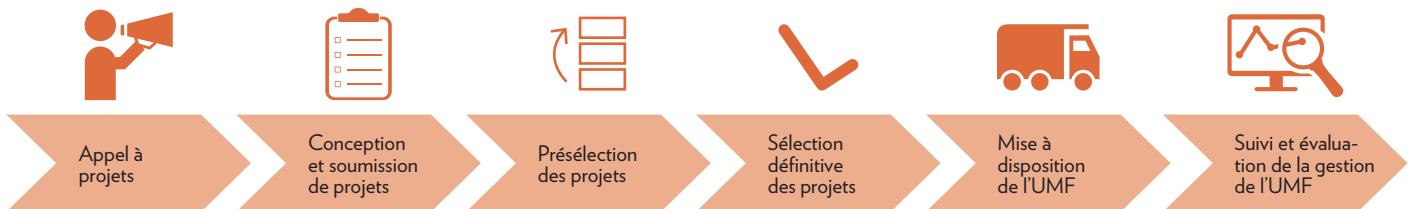
Les jeunes de moins de 35 ans sont les bénéficiaires finaux des UMF. La demande pour bénéficier d'une UMF peut être faite par plusieurs organisations au Sénégal :

- les associations sportives et culturelles ;
- les groupements féminins et groupements d'intérêt économique ;
- les CFP (pour des modules spécifiques non disponibles dans le centre) ;
- les professionnels (entreprises ou artisans) ;
- les services déconcentrés comme les services déconcentrés de l'agriculture ;
- les collectivités territoriales (au Sénégal, les conseils départementaux et les communes).



LA DÉMARCHE

Voici les étapes clés qui ont été suivies pour la sélection et la gestion des centres d'ancrage des UMF :



Étape 1 : Appel à projets

Un appel à projets a défini les modalités de sélection des structures d'ancrage institutionnel des UMF. Dans le dossier d'appel d'offres sont précisés les objectifs, les résultats et les critères de sélection des structures. Dans le cadre du programme Formation professionnelle et technique et employabilité, les UMF sont rattachées institutionnellement à une structure publique de la FPT. Ce choix a été privilégié afin de disposer de toute la gamme de formation offerte par la structure et d'assurer une gestion de proximité du véhicule.

Étape 2 : Conception et soumission de projets

Les projets sont conçus et proposés par les établissements publics de formation. Ces derniers doivent justifier de la pertinence des UMF en lien avec les populations cibles de leur rayon d'intervention. En outre, ils doivent démontrer leur capacité à gérer l'UMF et proposer des formations adaptées aux besoins économiques locaux.

Étape 3 : Présélection des projets

Dans chaque région d'intervention, un comité académique a été mis en place pour procéder à la réception, l'analyse et la présélection des projets des centres. Un comité technique (composé, entre autres, des représentants du ministère de la Formation professionnelle, du représentant du programme, du représentant des centres de FPT) a été chargé de valider les candidatures à travers une visite de conformité des centres.

Étape 4 : Sélection définitive des projets

L'ensemble des projets présélectionnés a ensuite été transmis et soumis à un jury mis en place au niveau du ministère en charge de la formation professionnelle. Ce dernier a procédé aux arbitrages éventuels nécessaires et à la sélection finale des projets retenus.

Étape 5 : Mise à disposition de l'UMF

La mise à disposition d'une UMF se fait à travers une convention signée entre l'établissement d'ancrage et le ministère de la Formation professionnelle pour une durée déterminée mais renouvelable. La première convention est d'une durée maximale de deux ans. Le renouvellement tacite de la convention de mise à disposition se fait sur la base de la performance enregistrée par l'établissement concernant la mise en œuvre des formations mobiles. Si la performance est problématique, le Ministère se réserve le droit de confier la gestion à un autre établissement.

Étape 6 : Suivi et évaluation de la gestion de l'UMF

Le suivi est réalisé à deux niveaux. D'abord au niveau national, par la combinaison de la supervision du dispositif par la Direction générale de la FPT et le suivi réalisé par LuxDev avec ses équipes. Puis, au niveau local, par la mise sur pied d'un comité local de suivi qui est l'organe chargé du suivi opérationnel du déploiement au sein de chaque UMF.

Des réunions de suivi et d'évaluation sont périodiquement organisées avec l'ensemble des UMF pour faire le bilan, relever les leçons apprises et formuler des recommandations. Il s'agit de rencontres d'évaluation de la mise en œuvre et du déploiement des UMF.

Voici les étapes clés qui sont suivies pour assurer un accès équitable à la formation professionnelle par le déploiement des UMF.



Étape 1 : Planification

Elle consiste à élaborer un emploi du temps et à fixer les objectifs à atteindre. À cette étape, toutes les filières de formation que l'UMF prend en charge, aussi bien en formation initiale qu'en formation continue, sont fixées au préalable et débouchent sur un plan annuel de travail permettant de fixer les objectifs à atteindre sur la base des indicateurs de performance. Un programme de formation est élaboré selon la cible et la filière concernées. En fonction de la localisation de la cible, on procède à la répartition prévisionnelle des lieux où doivent se tenir les sessions de formation.

Étape 2 : Recherche de financement

La recherche de financement de la formation commence par la cartographie des structures de financement de la formation professionnelle intervenant dans le rayon d'action des UMF. Le responsable de la recherche de financement doit procéder à :

- une vérification de la présence et/ou d'une intervention des structures pré-identifiées dans la zone d'intérêt de l'UMF en question ;
- l'identification des autres structures de financement intervenant dans la zone d'intervention ;
- l'exploitation des opportunités présentées par les autres projets d'appui au développement, les partenaires techniques et financiers et les organisations non gouvernementales.

Au total, les établissements d'ancrage ont réussi à mobiliser une quinzaine de partenaires ayant contribué au financement des différentes activités de formation. Ces partenaires sont composés des structures étatiques de financement de la formation professionnelle comme le 3FPT, de partenaires techniques et financiers, d'organisations de la société civile, de collectivités territoriales, d'entreprises privées ainsi que de familles.

À titre d'exemple, la structure *Orange Digital Center* a fortement contribué au déploiement des UMF dans le domaine des TIC. Grâce aux fonds de financement d'*Orange Digital Center*, plus de 4 000 jeunes ont pu bénéficier de formations. Parallèlement, des entreprises privées telles qu'*African Promising Technology* ont joué un rôle majeur en faisant la promotion des formations auprès des collectivités territoriales les plus enclavées ou éloignées. Cette initiative a favorisé l'accès à la formation professionnelle dans des zones géographiques souvent négligées.

Étape 3 : Stratégie marketing

Pour atteindre les bénéficiaires finaux, l'option qui a été retenue consiste à mettre en œuvre un plan de communication ciblé. Pour la promotion des UMF, un ciblage des bénéficiaires est effectué, après avoir identifié leur profil et leurs comportements, afin de toucher les publics susceptibles d'être intéressés par une formation. Les autres établissements de formation sont aussi ciblés pour faciliter l'atteinte des objectifs de déploiement des UMF.

Étape 4 : Préparation des activités de formation

L'UMF, qu'elle soit déployée par l'établissement d'ancrage ou mise à disposition dans un autre établissement public, a suivi un processus en plusieurs étapes :

- la rédaction ;
- la signature et l'archivage du contrat de formation avec un partenaire ;
- l'émission du bon de travail conformément aux procédures du centre de formation ; ainsi que
- la mobilisation des ressources et des consommables selon une liste de contrôle établie.

Au préalable, la cartographie des offres de formation a été réalisée, ainsi que l'élaboration des modules de formation de courte durée dans les filières prises en charge par les UMF. Pour faciliter le travail d'identification et d'élaboration des modules de formation, un canevas harmonisé a été adopté par l'ensemble des UMF de même type.

Étape 5 : Déroulement des activités de formation

Les activités de formation se déroulent de la manière suivante :

- avant le déplacement vers le lieu de formation, l'état du véhicule et du matériel didactique est toujours vérifié et la documentation administrative de la formation est réunie ;
- le déplacement vers le lieu de formation est effectué par le chauffeur logisticien ;
- la structure pour l'exécution de la formation est installée ;
- une cérémonie d'ouverture de la formation est organisée ;
- la formation se déroule selon le plan établi ;
- l'évaluation des bénéficiaires est effectuée et une attestation leur est remise ;
- la structure de formation est démontée ;
- l'UMF rentre à l'établissement d'ancrage ou vers un autre lieu pour le déroulement d'une autre formation ;
- le véhicule et le matériel sont vérifiés.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES STRUCTURES D'ANCRAGE

Le comité technique national a défini un certain nombre de critères pour la sélection des structures d'ancrage des UMF. Il s'agit de:

- la motivation et la justification ;
- la pertinence de l'offre par rapport aux potentiels économiques et aux besoins de formation non satisfaits de la zone d'implantation ;
- la pertinence de l'offre par rapport à la stratégie de gestion de l'unité ;
- la pertinence entre les filières ou métiers enseignés dans la structure et le projet de formations mobiles ;
- les ressources humaines disponibles et les personnes ressources potentielles ; et
- les partenariats de la structure.

ACTEURS ET RESPONSABILITÉS DANS L'ORGANISATION DES UMF

ACTEURS	RÔLES ET RESPONSABILITÉS
Structures d'ancrage institutionnel des UMF	<ul style="list-style-type: none">• soumission de projets ;• hébergement et gestion de l'UMF ;• suivi et évaluation de l'utilisation de l'UMF.
Comité académique régional	<ul style="list-style-type: none">• réception des projets des structures d'ancrage ;• présélection des projets soumis par les structures d'ancrage (au maximum deux) ;• transmission des projets sélectionnés au comité technique national.
Comité technique national	<ul style="list-style-type: none">• confirmation des projets présélectionnés à travers une visite permettant de vérifier la conformité et la bonne compréhension du projet par les CFP et ses partenaires locaux ;• transmission/soumission de l'ensemble des projets présélectionnés au jury national.
Jury national	<ul style="list-style-type: none">• arbitrages éventuels nécessaires sur les projets soumis par le comité technique national ;• sélection finale des projets suivant des critères prédéfinis.

RÉSULTATS ET EFFETS

Voici les résultats clés des activités du programme Formation technique et professionnelle et employabilité réalisées avec les UMF entre décembre 2021 et octobre 2023 :

- 9 UMF ont été déployées sur le terrain (deux TIC, deux agroalimentaires et cinq industrielles) ;
- 214 formations ont été organisées avec deux cohortes de 20 apprenants par formation ;
- 150 localités ont été visitées par les UMF ;
- 12 419 personnes (4 046 hommes et 8 373 femmes) ont été formées ;
- 4 313 élèves ont été sensibilisés sur les TIC. Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec la société Sonatel, leader dans la téléphonie mobile au Sénégal.

Les effets sont les suivants :

- participation à l'amélioration de la qualification professionnelle des populations et à la diversification des formations ;
- renforcement des compétences des populations cibles dans les localités du Sénégal les plus reculées, les moins bien servies, les plus difficilement accessibles ;
- rayonnement de la FPT au-delà des lieux d'implantation des établissements de FPT, contribution significative à la territorialisation de la formation professionnelle ;
- sensibilisation aux TIC des élèves.

Les jeunes ne peuvent plus dire que l'État ne les a pas impliqués

Djiby Keita, technicien horticole et parent d'un des apprenants bénéficiaires à l'occasion d'une formation donnée à Keur Diatta par l'UMF du Lycée technique de Kaolack en septembre 2022.

Vous êtes en face d'une installation fonctionnelle et grandeur nature. C'est cela l'intérêt de faire la formation sur le terrain. En faisant de la pratique sur le site d'exploitation, vous êtes directement confrontés à la situation réelle d'exercice du métier.

Ibrahima Camara, formateur sur les groupes électrogènes et les motopompes, Lycée technique de Kaolack, Keur Diatta, septembre 2022.

ASPECTS INNOVANTS DES UMF

- les spécificités de l'UMF en font un outil particulièrement innovant et approprié pour les milieux d'accueil qui ne disposent pas de salle de formation et qui sont situés loin des centres de formation ;
- les formations des UMF se déroulent à proximité du lieu d'activité des apprenants et sont de courte durée, ce qui permet aux apprenants, surtout pour les jeunes femmes qui ont des tâches ménagères, de continuer à mener leurs activités quotidiennes, tout en suivant les formations ;
- l'UMF est un outil qui permet de développer un partenariat entre le secteur public et le secteur privé sur la sensibilisation et la formation initiale des jeunes au numérique (exemple avec la Sonatel Académie) ;
- leur caractère mobile permet aux UMF de dérouler, dans certains cas, des formations dans les lieux d'exercice du métier. Cette proximité avec le milieu professionnel donne plus de sens aux formations en réduisant considérablement les problèmes liés à l'inadéquation formation/emploi ;
- en complémentarité avec d'autres dispositifs de formation professionnelle tels que l'apprentissage rénové et la formation duale école/entreprise, les UMF peuvent jouer un rôle déterminant dans l'ambitieux projet de l'État du Sénégal d'orienter 30 % des effectifs du cycle fondamental dans la FPT à l'horizon 2030.

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Les principales conditions de réussite de la mise en place des UMF peuvent être résumées en cinq facteurs clés :

- l'engagement des établissements de formation professionnelle et des lycées techniques dans la soumission des projets ;
- la réalisation de supports de communication qui contribuent à l'information et à la sensibilisation des populations sur les opportunités offertes par les UMF ;
- les rencontres de suivi-évaluation périodiques des acteurs impliqués qui permettent d'apporter des corrections à temps tout en permettant un apprentissage mutuel ;
- il est crucial de former le personnel chargé de la gestion des UMF sur la planification opérationnelle, le marketing, la recherche de partenaires et la gestion de l'équilibre financier pour une gestion durable de l'outil.
- Sans subventions externes, l'outil n'est certainement pas durable partout.

Le contenu et la qualité de la formation UMF est meilleur que d'autres formations. De plus, il y a un bon mélange de théorie et de pratique. Finalement, l'approche est plus personnelle. À la fin de chaque journée, on fait une évaluation avec les formateurs durant laquelle les connaissances individuelles de chaque participant sont mesurées.

Répondante Focus Group UMF, Mbacké, 20.09.2024

CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

COLLABORATION ET MOBILISATION DES PARTENAIRES

- les structures de formation professionnelle ont rencontré des difficultés qui peuvent être expliquées par les raisons suivantes : quelques collaborations avec le secteur privé mais manque de partenariats suffisants établis avec le secteur privé, manque de propositions concrètes quant à la gestion de l'UMF par certains établissements, manque de données statistiques pour le monitoring de ce nouveau moyen d'accès à la formation professionnelle. L'approche utilisée pour les projets de formation insertion avec l'établissement de partenariats obligatoires pourrait être une piste intéressante ;
- la lenteur des décaissements financiers par le 3FPT n'a pas favorisé la régularité des formations qui ont été organisées via un financement du 3FPT.

CONTRAINTES LOGISTIQUES ET OPÉRATIONNELS

- des difficultés techniques et logistiques ont été rencontrées et pourraient être améliorées à l'avenir au Sénégal ou dans d'autres pays :
 - le cloisonnement des fourgonnettes en industrie empêche le chargement de la matière première souvent très volumineuse pour les formations,
 - l'intérieur pour les bus TIC doit être réaménagé pour libérer plus d'espace pour les apprenants tout en renforçant les équipements à bord comme les ordinateurs portables et les tablettes,
 - la fixation des écrans plats cède lorsque le bus emprunte des chemins cahoteux).



LEÇONS APPRISES

PERTINENCE ET ADÉQUATION AUX BESOINS LOCAUX

- l'adaptabilité des unités mobiles aux besoins du marché du travail local est essentielle. Une cartographie préalable des besoins en compétences permet d'orienter les formations vers des secteurs porteurs. Il serait intéressant de combiner la démarche avec la démarche territoriale expérimentée dans les départements de Dagana, Foundiougne et Rufisque ;
- l'importance d'une approche participative impliquant les entreprises locales, les autorités et les bénéficiaires pour assurer une offre de formation pertinente.

DÉFIS LOGISTIQUES ET OPÉRATIONNELS

- la mobilité des unités est un avantage, mais elle pose aussi des défis en termes d'entretien, de logistique et d'accessibilité dans certaines zones rurales ;
- la nécessité d'une bonne planification des déplacements pour optimiser l'impact et éviter les temps morts.

QUALITÉ DE LA FORMATION ET CERTIFICATION

- assurer un équilibre entre la formation théorique et les sessions pratiques est essentielle pour maximiser l'employabilité des apprenants ;
- importance de la reconnaissance des certifications délivrées pour favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

DURABILITÉ ET APPROPRIATION LOCALE

- les partenariats entre l'ensemble des parties prenantes (Ministères, centres de formation, entreprises) sont clés pour assurer la pérennité du dispositif.

INCLUSION ET ACCÈS AUX FORMATIONS

- les unités mobiles permettent d'atteindre des publics éloignés du système classique, notamment en milieu rural ;
- importance d'intégrer une dimension genre en veillant à l'accès des femmes aux formations dispensées.

SUIVI ET ÉVALUATION

- un dispositif de suivi post-formation est crucial pour mesurer les effets et impact sur l'employabilité et ajuster l'offre en conséquence ;
- importance d'indicateurs clairs pour évaluer les effets : taux d'insertion professionnelle, satisfaction des bénéficiaires et des employeurs, etc. donner la parole aux jeunes dans le processus. Cependant, le format utilisé n'a pas toujours permis de mobiliser

RECOMMANDATIONS

L'enthousiasme soulevé par les UMF chez les différents acteurs ayant participé à l'expérimentation, qu'il s'agisse des apprenants, des autorités politiques du ministère de la Formation professionnelle, des formateurs ou des organismes de formation démontre que cette innovation répond à un besoin en termes d'accessibilité et de renouvellement, dans la complémentarité des offres de formation existantes. Cependant, quelques conditions sont nécessaires pour une éventuelle mise à échelle ou pour l'utilisation de cette démarche au Sénégal ou dans d'autres pays :

- considérer les UMF comme un projet de formation professionnelle et non pas seulement un outil ;
- effectuer un suivi plus rapproché post formation afin de mesurer les succès dans la mise en pratique et l'insertion des personnes formées ;
- impliquer d'autres acteurs, et notamment les entreprises privées dans l'utilisation et le financement des UMF à l'image de Sonatel avec son académie ;
- réunir des partenaires motivés et engagés avec une définition claire des rôles et responsabilités des acteurs impliqués. En d'autres termes, il faut un processus participatif et inclusif dans le déploiement et la gestion de l'UMF ;
- rechercher des complémentarités entre les offres de formation de l'UMF et celles de l'établissement d'ancrage et faciliter la collaboration entre les différents partenaires et leurs réseaux (groupements d'intérêt économique, groupements de femmes, etc.) ;
- mener une bonne analyse de la demande de formation afin de rendre plus pertinent l'objet de déplacement de l'UMF ;
- développer une stratégie de pérennisation de l'investissement autour des UMF à travers une meilleure sécurisation des véhicules et des équipements (abris pour véhicules et magasins). En d'autres termes, le développement d'un fonds pour le renouvellement des équipements complémentaires est nécessaire pour faire face aux éventuelles pannes des véhicules ;
- conduire une étude prospective avec différents scénarios pour réfléchir au mode de gestion des UMF.

CONCLUSION

L'initiative des UMF au Sénégal, soutenue par la coopération luxembourgeoise, a démontré son potentiel en tant que solution innovante pour renforcer l'accès à la formation professionnelle dans les zones reculées. Grâce à leur flexibilité, ces unités ont permis d'adresser des besoins spécifiques tout en ciblant des publics souvent exclus des dispositifs classiques de formation.





POUR PLUS D'INFORMATIONS

LuxDev - Bureau Sénégal

Fann Résidence Immeuble Résidence NAJA
Lot n°3 Rue E x David Diop
Dakar, SÉNÉGAL

T • +221 33 869 64 44

E • office.senegal@luxdev.lu

www.luxdev.lu
